Confédération Construction
Construction, énergie & environnement

safety
my priority

Édition #1 - **Ensemble, construire en toute sécurité**

MAGAZINE

La sécurité au travail : faisons bloc !

Table des matières

3
Accidents de travail : une situation inquiétante
Des chiffres qui font froid dans le dos

4
Quelle est la priorité ?
Conscientiser d'abord !

5
Avec le soutien de la Confédération Construction
La Charte Safety My Priority : votre engagement

6
La campagne Safety My Priority
Changer les mentalités demande une attention permanente

7
Réfléchir d'abord, agir ensuite !
Construire en toute sécurité

8
La cerise sur le gâteau
Votre projet de construction « Made in Safety »

« Nous appelons tous les entrepreneurs, et leurs partenaires impliqués dans le processus de construction, à s'engager activement pour que nos chantiers soient des lieux de travail à la fois sûrs et sains ! »

Paul Depreter, président, et
Robert de Mûelenaere, administrateur délégué de la Confédération Construction

Un engagement personnel et constant du management est indispensable

Vers une culture d'entreprise axée sur la sécurité

« C'est une évidence : tout le monde doit pouvoir travailler en toute sécurité. Ce devrait donc être une réalité pour les quelque 300 000 travailleurs qui se rendent, chaque jour, sur les chantiers de construction. D'autres pays européens nous indiquent la voie à suivre. Leurs performances en matière de sécurité démontrent que nous pourrions changer la donne en Belgique et faire de la construction un secteur sans accidents.

Nous devons placer la barre plus haut et avoir l'ambition de **réduire drastiquement le nombre d'accidents de travail dans la construction.**

Nous devons changer d'attitude

Dans ce premier magazine Safety My Priority, nous expliquons non seulement pourquoi nous devons agir tous ensemble mais aussi comment nous pouvons atteindre cet objectif. Nous sommes sûrs que nous pouvons compter sur vous pour travailler en toute sécurité et bâtir ce projet ambitieux. Nous vous remercions de votre soutien enthousiaste. Nous comptons sur vos témoignages inspirants pour atteindre les résultats escomptés. »

Comment accroître la sécurité dans la construction ?

Les chefs d'entreprise montrent l'exemple

La construction est un processus complexe qui implique de nombreuses parties : le maître d'œuvre ; les concepteurs et bureaux d'ouvrage ; l'entrepreneur principal et les sous-traitants ; la direction et les salariés des entreprises de construction ; enfin, les autorités qui tracent le cadre légal de ces activités.

L'expérience des entrepreneurs montre que le nombre d'accidents ne peut pas diminuer sans l'engagement pleinement conscient et convaincu du management de l'entreprise. Il est d'une importance capitale que le management joue un rôle moteur et donne l'exemple.

« La culture de la sécurité, c'est prendre soin les uns des autres. Et ça commence par moi, le chef d'entreprise. Je dois prendre soin de mes collaborateurs. »

Bob Van Poppel, Administrateur délégué de Van Poppel

Des chiffres qui font froid dans le dos

Le nombre d'accidents du travail a beau baisser depuis quelques années, le niveau reste trop élevé. Selon les chiffres de l'institut national Fedris, il ressort qu'en 2017, dans le secteur privé belge, environ 145 000 des 3,3 millions de travailleurs salariés ont été victimes d'un accident de travail.
Un accident sur deux a entraîné une incapacité de travail de courte ou de longue durée. Toujours en 2017, 124 décès ont été déplorés dans le secteur privé (travailleurs salariés).

Parmi les 145 000 accidents de travail, 10 % concernent la construction. Ce qui en fait, avec le secteur des services et de l'industrie, l'un des secteurs professionnels où le risque d'accident est le plus élevé.

Répartition sectorielle des accidents de travail en Belgique*

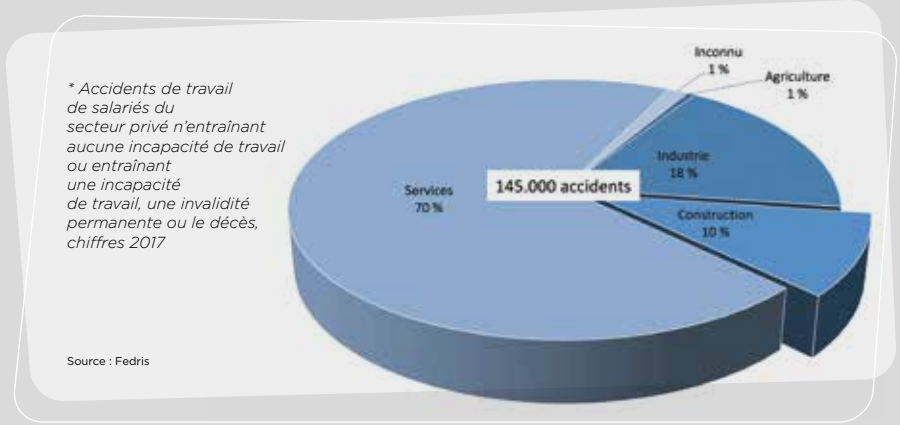

Il y a progrès mais c'est insuffisant ...

14 600 accidents de travail en 2017 : voilà qui donne à réfléchir et invite à agir. Surtout quand on sait que près de 1/3 de ces accidents ont entraîné une incapacité de travail temporaire. Ces chiffres ne tiennent pas compte des incidents et accidents impliquant des indépendants, des intérimaires ou des travailleurs étrangers envoyés par des entreprises étrangères sur nos chantiers.

Répartition des accidents de travail « construction » par conséquence en Belgique*

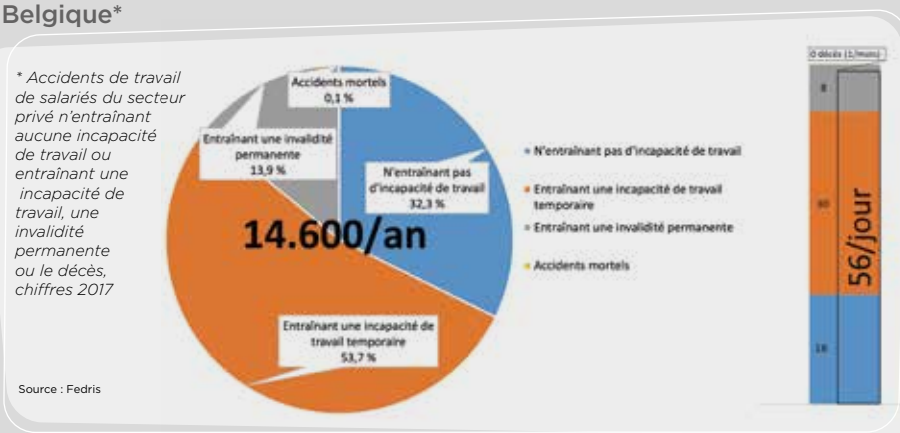

« Ce sont les entreprises les plus performantes et les plus bénéficiaires qui investissent le plus dans la sécurité. Investir dans la sécurité, ça vaut le coup ! »

Filip Coumans, Advisor to Senior Executives on Safety & Organisational Change

Taux de fréquence des accidents de travail « construction »*

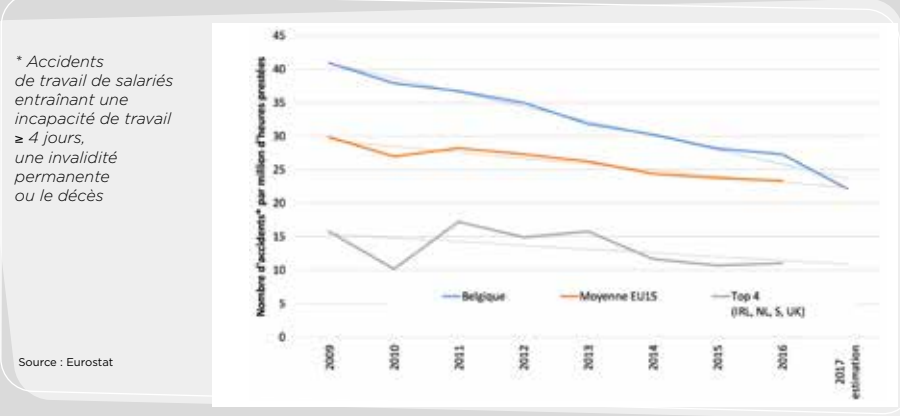

Quelle est la priorité ?

Conscientiser d'abord !

Il n'est pas évident de contrôler et gérer les risques professionnels dans la construction. Nous le savons. Et nous savons aussi que les causes sont multiples : la complexité des opérations pendant le travail, le caractère particulier et atypique d'un chantier et le fait que plusieurs activités se déroulent au même endroit, ce qui entraîne des risques supplémentaires.

Nature des accidents « construction » en Belgique*

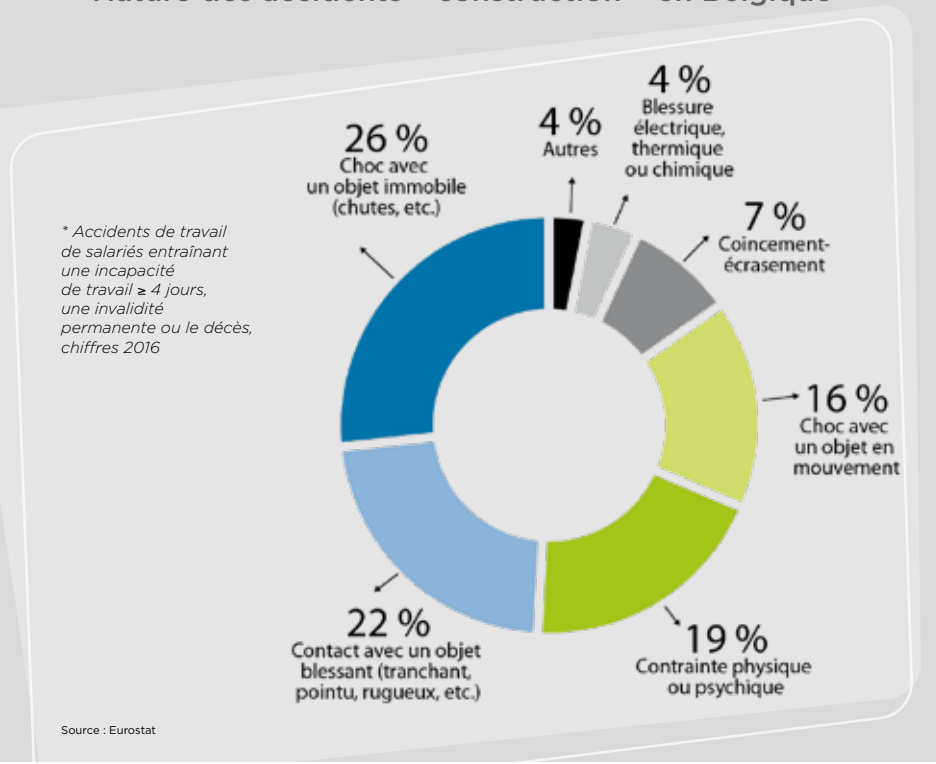

** Accidents de travail de salariés entraînant une incapacité de travail ≥ 4 jours, une invalidité permanente ou le décès, chiffres 2016*

Source : Eurostat

Mettre l'accent sur :

- la connaissance et l'analyse, afin d'agir autrement
- sensibiliser aussi les plus petites entreprises, les indépendants et les travailleurs étrangers
- informer sur les plus grands risques, à savoir les accidents du travail dus aux chutes d'objets

« Nous constatons une forte corrélation entre la sécurité, la propreté et le rendement sur un chantier. »

Karl Neyrinck,
Administrateur délégué d'EEG

Saviez-vous

que les Pays-Bas, la Suède, le Royaume-Uni et l'Irlande étaient parmi les pays les plus performants en matière de sécurité au travail ? Le risque de subir un accident du travail sur un chantier y est au moins **deux fois moins élevé** que chez nous !

Taux de fréquence des accidents de travail* « construction » en Europe

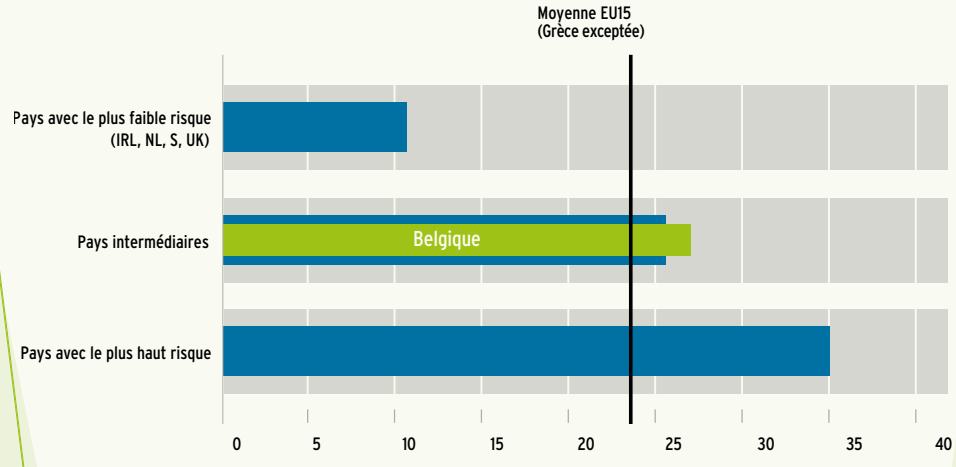

** Accidents de travail de salariés entraînant une incapacité de travail ≥ 4 jours, une invalidité permanente ou le décès, chiffres 2016*

Source: Eurostat

Avec le soutien de la Confédération Construction

La Charte Safety My Priority : votre engagement

Vous êtes convaincu de la nécessité d'améliorer les conditions de travail et la sécurité dans la construction ?
Vous voulez promouvoir votre entreprise en tant qu'employeur soucieux de la sécurité ? Aidez-nous à réduire drastiquement le nombre d'accidents du travail et signez la **Charte Safety My Priority**. De cette manière, vous vous engagez à donner la priorité absolue à la sécurité dans la construction.

Comment vous engager ?

Surfez sur le site web **www.safetymypriority.be**

Signez la Charte en ligne

Utilisez la boîte à outils Safety My Priority

Changer les mentalités demande une attention permanente

On ne le répètera jamais assez : il faut travailler en toute sécurité. Ne jamais baisser la garde. Il est impératif de fixer l'attention des acteurs impliqués. Vous devez montrer l'exemple, inspirer vos travailleurs, les encourager.
On entend les mots mais on suit les exemples. Donner l'exemple, évoluer de façon constructive et positive vers une culture de la sécurité dans la construction.

Le message : la sécurité d'abord

Conscientiser à l'importance de la sécurité tous les acteurs impliqués dans le processus de construction, directement ou indirectement. Penser, concevoir, construire, travailler sont indissociables de la sécurité. La sécurité mais aussi la prévention des risques. **Non parce qu'il le faut mais parce que nous le voulons !**

Cela ouvre des perspectives, forge les convictions, induit une discipline et confirme la détermination. Le message est le suivant : **La sécurité au travail, faisons bloc !** Ce message, nous ne cesserons de le répéter pour nous assurer qu'il soit bien reçu.

Safetymypriority.be contient les outils suivants :

- le **label Safety My Priority** au format numérique. Vous pouvez l'utiliser, dans votre entreprise et sur vos chantiers, comme preuve tangible de votre engagement ;
- des conseils pratiques pour la sécurité, des récits et des témoignages positifs
- différents **modèles** pour réaliser facilement des outils de communication
- ...

Réfléchir d'abord, agir ensuite !

Construire en toute sécurité

Le Forum Construction 2018 « La sécurité est dans nos gènes » a voulu éveiller les consciences. Le champ de la réflexion, du débat et de l'action est désormais ouvert. D'où cette campagne de sensibiliser tout le monde à l'intérêt essentiel de la sécurité dans la construction.

Un message positif

L'accent est mis sur les énormes **avantages** de la prévention, tant au niveau des entreprises elles-mêmes qu'à celui du secteur dans son ensemble. La sécurité est un atout. C'est une opportunité pour votre entreprise d'offrir à vos travailleurs un environnement sain et sûr. Car cela améliore votre productivité, votre qualité et votre image.

« Si ce n'est pas sûr, on ne le fait pas. Pour chaque tâche, ce doit être un réflexe : comment l'accomplir en toute sécurité ? »

Dominique Maquet,
Chef de chantier chez Galère

« Notre image auprès du grand public est ternie par le manque de sécurité, de propreté ou de qualité. Cela forme un tout : on ne peut pas travailler dans la sécurité sans la propreté, sans la qualité. »

Damien Magérat,
Administrateur délégué de Jacques Delens

« La sécurité est un pilier essentiel de toute entreprise durable. La sécurité ne doit pas être source d'irritation, mais bien un automatisme appliqué jour après jour. »

Karel Derde,
Administrateur délégué de Derde Construct

« Nous devons aller plus loin que la sécurité sur les chantiers. La sécurité, c'est une manière d'être. Elle doit faire partie de notre vécu au quotidien. »

Paul Depreter,
Président de la Confédération Construction

La cerise sur le gâteau

Vos projets de construction «Made in Safety»

Quand on travaille en toute sécurité, il faut que cela se sache. La Confédération Construction a donc créé le label exclusif «Made in Safety», symbole d'un travail réalisé en toute sécurité. Cette récompense démontre que vous êtes un entrepreneur et un employeur qui a fait de la sécurité une priorité !

Travailler en toute sécurité dans la construction : cela concerne tout le monde

Il faut, dès le départ, attirer l'attention des travailleurs débutants sur l'importance de la prévention des risques et de la sécurité sur les chantiers. Idéalement, il faut même s'y prendre pendant qu'ils sont encore sur les bancs d'école ou en stage, comme c'est déjà le cas ailleurs en Europe.

Participez!

Signez la charte en ligne sur safetymypriority.be
et inscrivez-vous à la newsletter

Suivez-nous sur

safety
my priority

E.R. : Véronique Vanderbruggen, Confédération Construction, rue du Lombard, 34-42, 1000 Bruxelles

À votre service

Vous avez des questions ou des suggestions ?
Prenez contact avec nous via info@confederatiebouw.be, au 02 545 56 26 ou sur **www.safetymypriority.be**.

Confédération Construction
Construction, énergie & environnement

Merci pour votre engagement !

safety
my priority